



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA MOSELLE

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Bureau des Installations Classées

Affaire suivie par Catherine FRANKE
Tél : 03.87.34.88.29
Fax : 03.87.34.85.15
Internet : catherine.franke@moselle.pref.gouv.fr

ARRETE

N°2006-DEDD/1 - 232

en date du 13 juin 2006

portant modification de la composition du
Comité Local d'Information et de
Concertation pour les installations de la
société INNOVENE MANUFACTURING
France SAS situées sur les communes de
Sarralbe et WILLERWALD

**LE PREFET DE LA REGION LORRAINE
PREFET DE LA ZONE DE DEFENSE EST
PREFET DE LA MOSELLE
CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR**

Vu le code de l'environnement et notamment son article L.125-2 ;

Vu la loi du 30 juillet 2003 relative à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages ;

Vu le décret n° 2005-82 du 1^{er} février 2005 relatif à la création des comités locaux d'information et de concertation (CLIC) en application de l'article L. 125-2 du code de l'environnement ;

Vu l'arrêté préfectoral N° 2005-AG/2-361 du 8 septembre 2005 portant création du Comité Local d'Information et de Concertation pour les installations des sociétés SOLVAY POLYOLEFINS EUROPE France (SPE-F) et BP PP France SAS situées sur les communes de Sarralbe et Willerwald ;

Vu la lettre de Monsieur Frédéric LORANG, Chef du Service Hygiène, Sécurité et Environnement de la société INNOVENE MANUFACTURING France SAS, en date du 29 mai 2006, adressant à Monsieur le Préfet la liste des nouveaux membres des collègues «exploitants» et «salariés» de cette instance ;

Sur proposition de Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture de la Moselle

ARRETE

Article 1^{er}

L'article 2 de l'arrêté préfectoral du 8 septembre 2005, susvisé, est modifié comme suit :

«Collège exploitants

- Madame Dominique CHARBONNEL, Directrice de INNOVENE MANUFACTURING France SAS;
- Madame Maryse GASCON, Chef du Service Administration et Personnel de INNOVENE MANUFACTURING France SAS;
- Monsieur Frédéric LORANG, Chef du Service Hygiène, Sécurité et Environnement de INNOVENE MANUFACTURING France SAS;

Collège Salariés

Titulaires

- Monsieur Armand BIRINGER
Secrétaire du CHSCT de INNOVENE
MANUFACTURING France SAS
- Monsieur Patrick SCHMIDT
Membre du CHSCT de INNOVENE
MANUFACTURING France SAS
- Monsieur Jean-Luc FOSSE
Représentant du CHSCT élargi aux
entreprise extérieures

Suppléants

- Monsieur Eric HOFFMANN
Membre du CHSCT de INNOVENE
MANUFACTURING France SAS
- Monsieur Thierry MOUKERT
Membre du CHSCT de INNOVENE
MANUFACTURING France SAS
- Monsieur Joseph HARY
Représentant du CHSCT élargi aux
entreprise extérieures»

le reste sans changement.

Article 2

Le Secrétaire Général de la Préfecture de la Moselle, Le Sous-Préfet de Sarreguemines et le Directeur Régional de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à chacun de ses membres.

METZ, le 13 juin 2006

LE PREFET,
Pour le Préfet
Le Secrétaire Général
Signé Bernard Gonzalez